



letín d'informations communales

KERGRIST...



Juillet 2006 - N°11

Keloù ar c'hlub !

Daou wech bep miz, ar re "gozh" eus ar gumun en n'em adhar en un endro plijus etrc ar c'hoarioù Uart, bouloù hag ar merenm vihan añ.

Trugarez d'an dud eus ar kerdi evit an alezioù bouloù goloet hag ro plijadur dezomp an devezioù fall. Siwaz, nebeutoc'h - nebeutañ tud 'vez kavet er c'hlub, ar re gozh a skarz huit hag a retredidi yaounek re zeont ker er c'lub. Gaous !

Arabat koll spi peogwir eo bet stlepet ur mennoz vat hag a cheñcho tou :

Ma tout an dud dizimez eus ar c'hlub a errufe gant ur plac'h pe ur paotr korret e vefe diza muio-c'h a dud...



Nouvelles du club !

Deux fois par mois, les moins jeunes de la commune se retrouvent dans une excellente ambiance aux jeux de boules, cartes, etc. et le goûter.

Merci à la municipalité pour les allées de boules couvertes qui rendent bien service les jours de mauvais temps.

Malheureusement, les rangs se dégarnissent avec les plus anciens qui s'en vont et les jeunes retraités ne viennent pas au club. Dommage ! Mais il faut garder espoir...

"Un peu d'humour"

En effet, quelqu'un vient de lancer une bonne idée : Si tous les célibataires venaient avec une copine, il y aurait déjà plus de monde !



Robert Rousvoal

Traduction en breton François Le Corre.

"KERGRIST..."

NUMÉRO 11 - JUILLET 2006

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : festivités du 30^e anniversaire du comité des fêtes de Saint-Lubin

Directeur de Publication : Martine Connan

Rédaction & Mise en page : Roland Le Cam - Photos Laurent Le Corre & Roland Le Cam

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du conseil municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Préserver et transmettre, tels sont les maîtres-mots qui doivent nous guider aujourd'hui dans nos actes. Cette grande question est souvent posée dans les médias à propos des équilibres naturels concernant l'eau la forêt ou la gestion de la faune.

Nous sommes en devoir, chacun d'entre nous de nous interroger également sur le patrimoine que nous transmettrons aux générations futures à Kergrist-Moëlou.

C'est en ce sens, mais aussi dans le but de promouvoir l'image de notre commune que les élus viennent d'obtenir un label.

Kergrist-Moëlou est désormais inscrite au patrimoine des petites communes rurales du Centre-Bretagne, en raison de l'importance et de la qualité des édifices et des habitations de caractère que l'on y dénombre. L'année 2006 inscrira donc cet événement dans l'histoire de la commune.

Ainsi Kergrist-Moëlou avance... Dans ce bulletin, nous vous proposons de jeter un œil dans le rétroviseur communal, et de revivre des temps forts d'il y a dix, vingt et trente ans : 1996 avec la sortie du livre « portrait vivant d'une commune », 1986 qui vit Kergrist-moëlou se jumeler avec Cill Na Martra, et 1976 année de la création du comité des fêtes de Saint-Lubin.

Hélène Le Chevalier s'est éteinte récemment, Institutrice, Résistante, elle fut en 1946 Députée des Côtes-du-Nord. Nous tenions à ce que la commune se souvienne aujourd'hui du parcours et de l'engagement de cette Kergristoise afin de lui rendre hommage.

Martine Connan



Sommaire

Le mot du Maire	3
Conseils municipaux et Services publics	4
Associations kergristoises ...	8
État civil	8
Calendrier des fêtes	9
Hélène Le Chevalier	10
Jumelage avec Cill Na Martra	12
30 ans du comité de St Lubin	13
Portrait vivant d'une commune	14
La Pierre Le Bigault	14
Infos	15
Fête de l'école	16

19 janvier 2006

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

PERMANENCES :

Martine Connan, Maire,
en mairie chaque JEUDI
de 10 h 00 à 12 h 00.

En dehors de ces perma-
nences, un rendez-vous
est également possible,
avec le Maire ou un
adjoint en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11

TARIFS COMMUNAUX

Madame le maire rappelle à
l'assemblée les tarifs com-
munaux. Après en avoir déli-
béré, le conseil municipal
décide de maintenir les taris
appliqués l'année dernière.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2006

Le conseil municipal définit
les grandes lignes budgé-
taires à prévoir pour l'an-
née 2006 à savoir :

- Approbation du plan de
financement prévu pour
la voirie 2006 et demande
de prévoir les crédits
nécessaires au BP 2006.
- Prise en considération des
projets 2006 à savoir l'ef-
facement du réseau cou-
rant de l'année, la viabili-
sation du lotissement, les
éventuels travaux sur les
bâtiments.
- Demande d'inscription
budgétaire pour l'achat
du matériel suivant :
micro-onde, congélateur-réfrigé-
rateur, aspirateur concernant la salle.
- Travaux à la salle des fêtes : pose
d'une barre en caoutchouc au niveau
du bar - la pose d'une tablette infé-
rieure au bar - réglage de la porte du
bar pour une fermeture moins rapi-
de-Lavage des regards.

SALLE MULTIFONCTIONS

- Aménagement intérieur
Madame le maire fait part à l'assem-
blée que des remarques ont été faites
à propos d'un accès direct de la scène
à la sono. Un devis a été demandé

Subventions aux associations

Société de chasse	400 €
Comité des fêtes de Kergrist-Moëlou	660 €
Comité des fêtes de Saint-Lubin	500 €
Union sportive kergristoise	1 400 €
Club du 3 ^e âge	230 €
Comité de jumelage	300 €
Amis de la Chapelle de l'Isle	300 €
Croix d'Or de Rostrenen	50 €
Association famille rurale de Plouguernevel	100 €
Cyclo Club du Blavat	20 €
Croix rouge de Rostrenen	50 €
Radio Kreiz Breizh	50 €
Amicale des parents d'élèves	3 300 €
Ciné Breizh	80 €
Gymnastique Feminine	250 €
Mucovisidose	50 €
Resto du Cœur	50 €
Association Famille rurale de Rostrenen	50 €
Kreiz Breizh espoir	31 €
Les Amis de Jean Guillaume de Kerien	31 €
Association des Anciens combattants	31 €
Association d'une fleur à l'autre	20 €
Foyer social éducatif CES Rostrenen	50 €
Association solidarité paysanne des Côtes d'Armor	20 €
Argoat emploi services	20 €
Gaël	90 €
Principe Actif Zizanie Production	60 €
DIZ YEZH-Association bilingue école Rostrenen	60 €
Leucémie Espoir	50 €
Gouren Rostrenen	31 €
Badminton Rostrenen	20 €
Chambre des Métiers Saint Brieuc	26,50 €

auprès de la société Le Houerff - selon
avis de M. Gosselin-Montant 1 052 € HT.
Après en avoir délibéré, le conseil
municipal refuse cette proposition et
ne souhaite pas l'installation d'un
accès de la scène à la sono.

SAFEGE

Madame le maire présente à l'assem-
blée le devis établi par la société SAFEGE
pour la pose d'un poteau incendie au
lotissement, il se chiffre à 2 212 € HT
Après en avoir délibéré, le conseil
municipal accepte ce devis.

16 février 2006

COMMUNE COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Exploitation
Dépenses : 363 304,10 €
Recettes : 451 431,78 €
Excédent de clôture de 88 127,68 €
Investissement
Dépenses : 419 959,72 €
+ déficit reporté de 117 483,40 €
- Recettes : 595 217,21 €
Excédent de clôture de 57 774,09 €
Le compte administratif de la commune est
approuvé à l'unanimité par 10 Voix POUR.

MULTI SERVICES COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Exploitation
Dépenses : 1 964,35 €
Recettes : 2 933,06 €
Excédent de clôture de 968,71 €
Investissement
Dépenses : 1 187,15 €
+ déficit reporté 1 109,11 €
- Recettes : 1 117,93 € (cpte 1 068)
Déficit de clôture de 1 178,33 €
Le compte administratif du multi-services
est approuvé à l'unanimité par 10 Voix POUR.

Conseils Municipaux

16 février 2006 (suite)

ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Exploitation

Dépenses : 43 315,75 €

Recettes : 45 850,08 €

Report Déficit de clôture 2004 : 4 950,49 €

Excédent de clôture de 313,84 €

Investissement

Dépenses : 27 815,12 €

Recettes : 103 216,39 €

Report déficit de clôture 2004 : 70 282,87 €

Excédent de clôture : 5 118,40 €

Le compte administratif du budget assainissement est approuvé à l'unanimité par 10 Voix POUR.

LABELLISATION DE LA COMMUNE

La commune est reconnue comme « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » par le jury mais l'officialisation ne pourra être effective qu'après réunion de L'Assemblée Générale de cette association qui statuera définitivement. Par conséquent, si reconnaissance de l'arrêté d'attribution ne devrait pas nous parvenir avant fin novembre. De ce fait, les travaux d'effacement de réseau vont être retardés car l'attribution de ce label ouvre droit aux subventions suivantes : 30% Conseil Régional et 10% Conseil Général sur le montant HT restant à la charge de la commune. La charte que nous allons recevoir prochainement indiquera la liste des villages et les maisons dont l'architecture a été reconnue. Ces derniers feront l'objet d'une étude lors des dépôts de déclaration de travaux ou de permis de construire.

De plus, afin de sauvegarder le patrimoine et notamment le petit patrimoine public (four....) il serait souhaitable que le conseil prenne une délibération précisant qu'il est indispensable de déposer un permis de démolir. Le label est attribué pour 5 ans avec une cotisation annuelle de 0,76 € par habitant.

Le conseil municipal décide d'attendre l'arrêté de labellisation avant de prendre une décision pour le permis de démolir.

ÉCOLE

Il existe une demande de subvention pour le stage de plein air (23-24 et 26 avril) à la base de Guerlédan. Le coût du stage est de 124,50 € par élève. Dans un premier temps, le conseil serait d'accord pour octroyer une subvention de 50 € par enfant mais demande aussi que les communes avoisinantes dont les enfants sont scolarisés soient sollicitées et décide d'attendre leur réponse.

LOTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Exploitation

Dépenses : 15 041,53 €

Recettes : 15 041,53 €

Investissement

Dépenses : 15 041,53 €

Recettes : 2 839,53 €

Soit un déficit de 12 202,00 €

Le compte administratif du budget lotissement est approuvé à l'unanimité par 10 Voix POUR.

INSTALLATIONS CLASSÉES SAS FROMAGERIES DU COLOMBIER

Madame le maire informe l'assemblée du rapport du commissaire enquêteur concernant l'installation classée SAS Fromageries du Colombier à Glomel. Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'installation classée SAS Fromageries du Colombier à Glomel.

DEVIS POUR OSSUAIRE

La procédure pour abandon de tombes arrive à terme. Il sera donc possible de récupérer des emplacements.

Néanmoins, les reliques doivent être déposées dans un ossuaire. Le devis de M. Trachez qui se chiffre à 906,57 € TTC est accepté par le conseil municipal.

Devis pour achat d'électroménager à la Salle des fêtes

Plusieurs usagers de la salle souhaitent un équipement de petit électroménager. Les devis ont été demandés pour l'équipement suivant : 1 four micro ondes, 1 réfrigérateur, 1 congélateur, 1 aspirateur. Deux devis ont été transmis. Le conseil municipal décide de retenir la proposition de la société GITEM pour un montant de 476,99 €.

DOSSIER « SAGE BLAVET »

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Blavet est présenté. Ce rapport actuel d'études sur l'état du bassin versant du Blavet est accompagné de préconisations pour les années à venir afin de retrouver et pérenniser la qualité l'eau sur tout le tracé la rivière. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'ensemble de l'étude.

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Magasin Multi-services

02 96 36 57 25

Ouvert
lundi au dimanche

8 h 45 à 13 h 00
et 16 h 30 à 19 h 30

sauf le samedi
8 h 45 12 h 30
Et 17 h 00 à 20 h 00

Coiffure à domicile

Tél. 02 96 24 54 70

10 mars 2006 (suite)

École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 29 53 15

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de 8 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2006

En section de fonctionnement, dépenses et recettes ont été votées à 439 926 €.

En section d'investissement, dépenses et recettes ont été votées à 679 968 €. Les grandes dépenses étant la voirie pour 122 800 €, l'effacement du réseau pour 110 000 € et la viabilisation du lotissement 162 202 €.

Autres principales dépenses : 5 000 € pour l'école, 20 000 € pour la voirie, 30 000 € pour divers bâtiments, 10 000 € pour divers matériels, 10 000 € pour la salle multifonctions, 8 000 € pour l'achat de terrain, complété par un prêt. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat du compte administratif 2005 au compte 1 068 soit la somme de 88 127 € puis vote et adopte à l'unanimité le budget primitif communal 2006.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2006

En section de financement les dépenses et recettes ont été votées à 25 209 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 41 186 €.

Le conseil municipal décide d'opter pour une cadence d'amortissement sur 30 ans.

Le budget primitif assainissement

2006 est voté et adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF MULTI-SERVICES 2006

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes ont été votées à 3 509 €.

Les recettes sont fournies par le loyer de 180 € / mois et une subvention commune.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 2 478 €.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat du compte administratif 2005 au compte 1 068 soit la somme de 969 €. Le budget primitif multi-services 2006 est voté et adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2006

En section de financement les dépenses et recettes ont été votées à 165 042 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 177 244 €.

Le conseil municipal vote et adopte à l'unanimité le budget primitif lotissement 2006.

TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

9.10 (habitation) 17.64 (foncier bâti), 42.67 (foncier non bâti).

27 avril 2006

VOIRIE

L'État accorde une subvention DGE pour un montant de 24 762 €.

Trois sociétés ont répondu à l'appel d'offres. Pour information la DDE avait évalué les travaux à 102 649 € HT.

Le conseil retient la proposition de la société APPIA BRETAGNE pour 95 817,50 € HT.

MULTI-SERVICES

Madame le maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir un changement de gérant pour le mois de juillet prochain. Le conseil demande s'il est possible de résilier le bail précédent.

VILLAGE DE KERVRAN

Madame le maire part à l'assemblée que les consorts Le Moal l'ont contacté pour l'informer qu'ils étaient propriétaires de la voirie communale au lieu-dit Kervran.

Cette anomalie vient d'être découverte car ses personnes souhaitant vendre leurs terrains ont demandé un relevé

cadastral. La commune n'a pas d'autre choix que de régulariser cette situation au plus vite par le biais d'un géomètre, prévu le 18 mai prochain.

BSB

Dans le cadre de la réalisation des 5 logements locatifs du futur lotissement, BSB a souscrit un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et sollicite la garantie de la commune à hauteur de 50 % soit 196 908,50 €. Le conseil municipal accorde sa caution à hauteur de 50 €.

TRAVAUX SUR LA FAÇADE DE LA MAIRIE

Il y a lieu de prévoir des travaux sur la façade la mairie et notamment au niveau des gouttières.

Le conseil municipal à l'unanimité retient la proposition de la Sarl André Tasset pour un devis établi et présenté d'un montant de 902,40 € HT.

Conseils Municipaux

27 avril 2006 (suite)

COMMUNE DE ROSTRENNEN

La commune de Rostrenen prévoit sur son programme voirie 2006 des travaux sur la VC COAT Trenk mitoyenne avec la commune de Kergrist Moelou. Une convention a été transmise pour un montant de 1 333,54 €.

CLIC

Le conseil municipal décide de verser la somme de 8 € : cotisation 2006.

RASED

Le conseil municipal à l'unanimité décide de verser la somme de 76 € en participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficultés.

DDE

Un accord est donné à La DDE qui souhaite utiliser les fichiers du futur cadastre numérisé.

GROUPAMA

assurance des bâtiments :

- Avec franchise de 210 €
- Prime 3 955 € TTC/an
- Sans franchise
- Prime 4 843,89 € TTC/an

Soit une différence de 888,89 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition de contrat avec franchise.

TABLES DE LA SALLE

Deux tables de la salle ont été abîmées et qu'il est possible de ne changer que les plateaux. Les prix ont été demandés au fournisseur de table à savoir Space System.

(petite table 120x80 = 67 € HT et grande

table 180x80=101,60 € HT, en plus Prévoir des frais de port de l'ordre de 50 €.) Le conseil municipal décide que dorénavant la personne qui occasionnera des dommages au mobilier devra payer les dégâts (le prix des plateaux pouvant être retenu sur la caution).

PLANET MOZAIK

Mme Barbault Séverine, nouvelle habitante de la commune qui souhaite une subvention pour l'association qu'elle vient de créer, le conseil municipal accorde une subvention de 60 €.

PERSONNEL COMMUNAL

Pour les remplacements d'été, le conseil décide de passer un avis dans la presse pour le remplacement à la poste (15 heures / semaine). Quant à celui de la mairie, il sera fait appel au centre de gestion à raison de 17 h 30 / semaine.

SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AMICALE LAÏQUE

Un voyage de trois jours à Guerlédan concerne les enfants scolarisés du CP au CM2. Le coût étant relativement élevé, la présidente sollicite une subvention communale complémentaire. Le conseil municipal accorde une subvention complémentaire de 886 € à l'Amicale Laïque.

DIVERS

Achat de bancs pour mettre sur la place du multi-services.

Achat d'étagères pour le classement des archives dans la petite pièce à l'étage de la mairie.

Tarifs communaux

Repas à la cantine

Élève de Kergrist.....2,10 €
Adultes.....4,75 €
Intervenants extérieurs.....5,60 €

Garderie

Matin0,80 €
Soir1,40 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :

Salle presbytère40 €

Salle des fêtes

Petite salle60 €
avec cuisine100 €
Grande salle.....120 €
avec cuisine.....150 €
Forfait 2 jours220 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)
La table.....1,50 €
10 chaises.....1,50 €

Jusqu'à 50 couverts.....5 €
Au-delà de 50 couverts10 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple80 €
Trente ans double.....140 €
Cinquante ans simple150 €
Cinquante ans double.....210 €

Columbarium :

Dix ans305 €
Vingt ans457 €
Trente ans.....610 €

15 juin 2006

VOIRIE

M. Stéphan, adjoint, fait part à l'assemblée de la visite qu'il a effectué avec M. Fiand (DDE) et M. Quéré de la société Appia. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour la voirie 2006, les voies retenues sont les suivantes :

Boval + patte d'oie, Kerfrezour, Quinquiziu/Le Gouledic, Kerdourc'h + patte d'oie, Vergus

Ar Vuch » (de la VC de Trémargat au rocher), de l'Isle/Noguellou + limite RD 49. Le coût total s'élève à 70 259,50 € HT.

LOTISSEMENT

Madame le maire présente à l'assemblée les comptes rendus sur l'avancement des travaux et informe le conseil que le premier permis de construire a été accordé.

Le conseil demande qu'un panneau de publicité soit mis en place.

MULTI-SERVICES

M. et Mme Giot seront les nouveaux gérants du multi-services à compter du 01/07/2006.

État civil

Du 1^{er} janvier
au 30 Juin 2006

NAISSANCES

Lucie Le Boédéc
Née le 29 Mars
Quinquis Leurou

Erwan Le Goff
Né le 14 Mai
Garz an oguel

MARIAGES

Manuel Da Silva Ribeiro
Et Solène Corbel
Le 24 juin 2006

Cédric Le Rudulier
Et Séverine Jégou
Le 24 juin 2006

DÉCÈS

Marcel Thépault
75 ans, LE Bourg

Brian Piper
65 ans, Moustermeur

Marie-Louise Guégan
84 ans, l'Ille

Odette Le Cloarec
78 ans, le Bourg

Elisa Lucas
78 ans, le Bourg

Conseils Municipaux

15 juin 2006 (suite)

RADON

Résultats du contrôle de l'activité de radon qui a été effectué dans les locaux scolaires et de la cantine. Résultat cantine : 189 Bq/m³, Résultats école : 749 Bq/m³.

Lorsque les mesures sont supérieures à 400 Bq/m³, il y a lieu de prévoir des travaux de ventilation de préférence par surpression. Le conseil municipal demande que des devis soient établis.

CONTRAT DE MAINTENANCE CHAUFFAGE SALLE

La société Le Breton, installateur du chauffage, est retenue pour un contrat de maintenance avec une visite d'entretien annuelle et en option deux autres visites. Les consommables changés seront facturés en plus. (Visite annuelle 455 € HT, Visite supplémentaire 331,50 € HT. à chaque déplacement).

STADE

Travaux au terrain de foot concernant la réfection des buts et le traçage du terrain.

Devis de M. Lucas Marcel pour la four-niture du fer pour les buts : 704,60 € HT. Devis de M. Royant Christophe pour peinture+ machine : 604,00 € HT.

Les devis sont retenus pour un montant total de 1 308,60 € HT.

INSTALLATIONS CLASSÉES « SCEA DE LA COLLINE »

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'enquête pour la restructuration avec baisse du cheptel de la « SCEA de la Colline » sise à Génébic en Maël-Carhaix.

REMPLACEMENT D'ÉTÉ À LA POSTE

M. SALOMON Jérémy est retenu pour effectuer le remplacement d'été à la poste soit du 24 juillet au 4 août à raison de 15 heures semaine. (Ouverture aux heures habituelles).

DIVERS

Le conseil municipal procède à l'achat de la d'une capacité de 300 L au prix de 1 858,58 € (devis Lucas). Achat également d'une perceuse à percussion. Le conseil demande que l'ETDE revoie l'éclairage au niveau de la salle durant les week-ends. Le conseil souhaite également que les peintures de la cantine et de la mairie soient refaites et décide de proposer à M. Jérémy Salomon ce travail à effectuer en complément de son remplacement à la poste.



*Lors de la soirée
des Vœux du Maire...*



D'autres photos page 15...

Associations Kergristoises

Avoir un but commun et manifester une volonté d'agir en s'associant : les Kergristoises le font au travers de plusieurs associations dont le siège social se trouve sur notre commune. La municipalité souhaite souligner le dynamisme que ces onze associations Kergristoises apportent à la commune dans des domaines variés. L'importante activité associative montre combien la population de notre commune, et plus généralement du Centre-Bretagne, exprime une volonté forte de faire vivre la région. Depuis un an maintenant, les associations Kergristoises ont à leur disposition notre salle des fêtes qui se révèle être un outil majeur dans la réalisation de leurs festivités. Le conseil municipal qui leur en accorde la location à un tarif préférentiel, reste à l'écoute des besoins des « assos » et essaie toujours d'y répondre positivement dans la mesure du possible.

Nous publions ci dessous la liste des onze associations Kergristoises, ainsi que les coordonnées de leurs président(e)s :

CLUB DU 3^e ÂGE



Mme THORAVAL Osmane - Les quatre Vents
22110 KERGRIST-MOELOU

COMITÉ DES FÊTES



Mlle ETourneau Elodie
Gouledic
22110 KERGRIST-MOELOU



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-LUBIN

M. LE CORRE Laurent - Minez Vadel
22110 KERGRIST-MOELOU

UNION SPORTIVE KERGRISTOISE

M. HENAFF Cédric - Gouledic
22110 KERGRIST MOELOU

ASSOCIATION GYMNASTIQUE FEMININE

Mme MAUFFRAY Marie-Thérèse
1 Rte des Quatre Vents
22110 KERGRIST-MOELOU

AMICALE LAÏQUE

Mme THOMAS-HENAFF Martine
Gouledic - 22110 KERGRIST MOELOU

SOCIÉTÉ DE CHASSE

M. JEGOU Georges - Rte de Maël-Carhaix
22110 ROSTRENEN

ASSOCIATION CHAPELLE DE L'ISLE

Mme LE BOURHIS Maryvonne
Coat Trinque - 22110-ROSTRENEN

PRINCIPE ACTIF ZIZANIE PRODUCTION

M. LE CAM Rolland - Kermellec
22110 KERGRIST MOELOU



PLANET MOZAÏK

Mlle BARBAULT Séverine
3 rue Guillaume Le Caroff
22110 KERGRIST MOELOU

D'UNE FLEUR A L'AUTRE

M. MORRIET
Philippe
Petit Paris
22110
KERGRIST-MOELOU

Calendrier des fêtes 2006

JUILLET

Samedi 22 Juillet
Concert
Association Mozaik

AOÛT

Dimanche 6 août
Fête de l'USK
Tournoi de Foot
Et repas
Salle des fêtes

Dimanche 20 Août
Pardon de l'Isle
Et fête champêtre



Dimanche 27 Août
Pardon de Saint-Lubin
Et fête champêtre

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} octobre
Bal du Club de l'Amitié

NOVEMBRE

Vendredi 10 novembre
Concours de cartes
club de l'Amitié

Samedi 18 novembre
Soirée crêpes
Amicale Laïque

DÉCEMBRE

Dimanche 3 décembre
Bal du club de l'Amitié





Séance de théâtre au profit des prisonniers de guerre en 1941 à Kergrist-Moëlou. On reconnaît Rosa Le Hénaff et Hélène Le Chevalier Au second rang.

Hélène Le Chevalier était une dame âgée qui nous a quitté en ce début d'année 2006, loin de notre commune où elle ne résidait plus depuis fort longtemps. Son nom est pourtant lié à l'histoire de Kergrist-Moëlou, car elle fut de celles et ceux qui s'engagèrent ici dans l'armée de l'ombre, dans une lutte obstinée contre le fascisme au péril de leurs vies.

Laurent le Corre et Roland Le Cam sont allés au bourg rencontrer Michel et Cécile Le Chevalier (son frère et sa belle-sœur) afin qu'ils évoquent pour notre journal communal le parcours d'Hélène.

Michel nous parle de la famille de sabotier de laquelle cinq enfants sont nés à Kergrist : Gwénolé, Louis, Marie, Hélène et Michel. La saboterie se tenait au bourg, là où s'installa plus tard la Boucherie Le Dily. Hélène née en 1917, est allée à l'école de Kergrist-Moëlou bien sûr, puis a préparé l'école normale au cours complémentaire à Rostrenen. Reçue 1^{re} au concours en 1935, Hélène est pourtant écartée pour cause présumée de Tuberculose. Des membres du jury obtiennent que sa situation soit revue afin qu'elle prépare le BAC avec promesse d'être intégrée à L'école normale. À la Toussaint 1939, Hélène est nommée Institutrice Suppléante à Mellionec. C'est aussi l'époque où elle s'engage politiquement pour adhérer au parti communiste en 1940, comme Rosa Le Hénaff alors postière à Kergrist-Moëlou.

1940 : une époque trouble depuis la déclaration de guerre à l'Allemagne, une drôle de guerre où rien ne se passe dans les premiers mois, un pacte germano-soviétique, et un gouvernement français qui s'acharne contre le parti communiste... Dans ce monde perturbé, Hélène lit beaucoup Paul Vaillant-Couturier, Henri Barbusse, Romain Rolland. Elle espère un monde meilleur et comme beaucoup de jeunes, elle milite pour le parti afin de dénoncer le danger du fascisme. Vint le temps de la débâcle de l'armée française, de l'occupation, de l'interdiction du parti communiste et donc de la clandestinité pour ceux qui continuèrent à véhiculer cet idéal.

En contact avec le réseau clandestin de François Jégou, Hélène s'occupe des femmes dans l'organisation clandestine. Au début de l'occupation, Résister s'agissait surtout de mener une activité d'affichage et de tracts afin de montrer au pouvoir Hitlérien qu'une volonté de résister existait toujours. Résister pour dénoncer les orientations collaborationnistes du pouvoir de Vichy, Résister pour espérer l'humanisme face à la barbarie. Fabriquer des tracts, faire du collage afin d'éveiller les consciences du danger vers lequel la société basculait.



Hélène Le Chevalier avec son amie Marguerite au bord du canal de Nantes à Brest en 1941.

En 1941, un gradé allemand est abattu à Nantes. 27 otages Français innocents, la plupart communistes, sont fusillés à Châteaubriant en guise de répression. Parmi eux un jeune garçon de 17 ans est envoyé au poteau d'exécution : ainsi Guy Môquet meurt au temps d'aimer. Les derniers mots qu'il adresse avant d'affronter la mort resteront gravés dans les mémoires : "...Vous tous qui restez, soyez dignes de nous..."

Cette exécution cynique a pour effet d'horrorifier les consciences.

La seconde guerre mondiale et la résistance, sont des thèmes que chacun d'entre nous a pu évoquer dans son entourage avec personnes âgées, témoins de cette époque. Il nous faut cependant faire l'effort de se projeter soixante ans en arrière... nos interlocuteurs avaient alors bien souvent de 15 à 30 ans ! L'engagement fut celui d'une jeunesse se jetant dans un combat « le front contre la nuit » et s'engageant dans la lutte armée au travers des réseaux de résistance. Hélène Le Chevalier comme tant d'autres mènera ce combat clandestin pour la liberté, perpétuant ainsi la farouche volonté de camarades tombés pour vaincre la bête immonde. En 1943 L'armée allemande est pour la première fois défaite par l'Armée Rouge à Stalingrad. L'espoir naît dans le camp des partisans. Le pouvoir de Vichy intensifie ses actions en créant la SPAC, une police spécialisée dans la répression anticomuniste. Le 18 mars 1943 Hélène Le Chevalier est arrêtée.

Institutrice, Résistante, Députée

Michel, son frère, nous raconte :

« Elle se savait surveillée et certainement en danger, alors on est partis tous les deux se cacher chez son parent à St Nicodème. Les inspecteurs avaient dû être bien renseignés car ils nous ont trouvés ! Je me rappelle qu'ils ont fouillé toute la maison. Comme ma mère était très croyante, ils n'ont trouvé que des crucifix et des chapelets dans les tiroirs, ça les étonnait... Moi, ils m'ont laissé tranquille... mais votre sœur par contre on l'embarque qu'ils m'ont dit »

L'arrestation d'Hélène donnera lieu à une manifestation spontanée à la sortie de l'école devant la mairie, des femmes avec leurs enfants se mettront devant la voiture des policiers afin de s'interposer. Hélène est emprisonnée cinq mois à Guingamp, puis transférée au camp de la Lande en Indre-et-Loire jusqu'à sa libération le 20 décembre 1943. En détention Hélène se remet à lire, grâce aux bouquins prêtés par Louis Guilloux : de la philosophie, Plutarque, mais aussi la Bible !

Relâchée, certainement faute de preuves contre elle, Hélène retrouve ses camarades et reprend son activité clandestine de Résistante, en contact avec Jean Le Jeune.

L'année 1943 fut celle de nombreuses arrestations dans la région, comme partout en France. Rosa Le Hénaff qui avait pris la responsabilité du groupe de Kergrist pendant la captivité d'Hélène, et François Jégou seront arrêtés. Rosa sera déportée à Ravensbrück, François sera déporté à Buchenwal, ils reviendront tous les deux des bagnes nazis...

L'Histoire donnera finalement raison à ce combat acharné pour la liberté, et verra la libération devenir réalité

durant l'été 1944, au prix de tant de martyrs...

Hélène Le Chevalier deviendra dirigeante départementale de l'Union des Femmes Françaises, épousera Jean Le Jeune en Août 1945 et continuera avec lui de militer au Parti Communiste Français. Les élections législatives se profilent en 1946, Hélène enceinte de son premier fils, fait campagne : Elle est troisième sur la liste présentée par le PCF pour le département des Côtes du Nord qui obtiendra deux députés le 2 juin 1946 : Marcel Hamon et Auguste Le Coënt. Quelques mois plus tard Auguste le Coënt fut élu au conseil de la République et libérera son siège au profit d'Hélène, tout juste maman elle entrera au Palais Bourbon.

Hélène Le Chevalier sera à 28 ans la plus jeune femme députée en Bretagne et siégera à l'Assemblée Nationale de 1946 à 1951. Elle participera à toutes les luttes sociales de cette période, soutenant les métallos grévistes à Saint-Brieuc (Forges et Laminoirs et Chaffoteaux) et à Guingamp (Tanvez). Hélène reprendra ensuite son activité d'enseignante et fut institutrice dans la Manche, puis en région Parisienne.

L'écrivain briochin Louis Guilloux s'inspira d'elle au travers du personnage de Monique dans « Le jeu de patience ». Hélène restera fidèle à son idéal jusqu'à sa disparition en juin dernier à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Le journal l'Humanité lui rendra un vibrant hommage dans son édition nationale.

Nous tenions, humblement, que notre commune se souvienne aujourd'hui de cette femme d'exception en honorant sa mémoire au travers de notre bulletin communal.



Les informations contenues dans ces deux pages ont été précieusement collectées lors de notre rencontre avec Michel et Cécile Le Chevalier, mais également grâce à la lecture de :

Les cahiers de la Résistance populaire

« Des femmes dans la Résistance »
Côtes-du-Nord, cahier n°3 et 4
Contenant un entretien avec Hélène Le Chevalier réalisé en juillet 1994
pages 23 à 29

Histoire des Communistes des Côtes-du-Nord

(1920- 1945)
Alain Prigent

Itinéraire d'un ouvrier breton

Jean Le Jeune

Trois livres que nous ne pouvons que vous conseiller de lire, tant l'histoire qu'ils relatent est basée sur des témoignages populaires. Il y est question d'Hélène Le Chevalier, mais aussi de tant d'autres noms indissociables à l'activité de la Résistance dans notre secteur.



Michel et Cécile le Chevalier nous ont aimablement reçus, et nous ont permis de partager avec vous dans ce bulletin une page d'histoire de notre commune.



Kilnamartera

Écriture anglaise

Ou

Cill Na Martra

Écriture gaélique

Est un village d'environ 500 habitants, comprenant une école, une scierie, une poste, une épicerie et un pub évidemment.

Une usine spécialisée dans la confection de soldats de plomb y est également implantée.



Kerne-Uhel / Muscraï

Le comité de Jumelage est présidé par Olivier Jégou (Trémargat) et Micheal O'Ceallaigh pour les villages Irlandais.



Depuis 1986 : 20 ans d'amitié entre Kergrist-Moëlou et Cill Na Martra

Treize Kergristois ont traversé la manche en Avril dernier pour retrouver leurs cousins de cœur, Irlandais. Vingt ans qu'aux allers Bretons suivent des retours Irlandais. C'est en 1986 que notre commune a signé sa charte de jumelage avec Cill Na Martra au sein d'un jumelage intercommunal liant quatre communes du centre-Bretagne à quatre petites cités Irlandaises du comté de Cork.

Kergrist-Moëlou / Cill Na Martra
Trémargat / Ballyvourney
Lanrivain / Ballymakeera
Peumerit-Quintin / Coolea

Le jumelage s'appelle Kerne-Uhel Muscraï, du nom des contrées bretonnes et Irlandaises concernées.



En avril dernier, pour honorer ce vingtième anniversaire nos hôtes Irlandais nous ont offert un périple dans le Connemara et sur les îles d'Aran. L'été prochain, nous leur réservons une visite dans la vallée de la Loire.



Deux décennies d'échanges ont fait que le temps des protocoles est évidemment dépassé et que les voyages ont pris véritablement la forme de franchises retrouvailles, un peu comme lorsqu'on revient en vacances « dans la famille ». Si les excursions en Irlande riment avec pub, violon, accordéon, flûte, les promenades à tra-

vers des paysages grandioses séduisent les Bretons qui se rendent « for the first time in Ireland ». (entendez votre premier voyage là-bas)

Lors de leur venue du 20 au 26 Août 2006 à Kergrist il pourrait bien y avoir quelques soirées chaudes aux accents de Guinness et de Jigs Irlandaises...à ne pas manquer. Vous avez déjà sans le savoir des amis qui se prénomment Micky, Justin, Paddy, Angela, Clare. On a vraiment envie de vous les présenter!



1976 / 2006 : le comité de Saint-Lubin souffle ses 30 bougies

On a connu récemment deux jours de fête alternant concert dans la Chapelle, soirée Rock, repas et grand Fest-Noz comme dernière grande manifestation pour ponctuer trois fois dix ans d'animation de quartier. Belle réussite d'une équipe de bénévoles, de voisins, d'amis qui unissant leurs efforts ont une nouvelle fois montré un dynamisme à toute épreuve.

Saint-Lubin, sa chapelle et son petit cimetière, deux ou trois ruelles, son bar (il y en a eu jusqu'à trois dans le passé), et il n'y a pas si longtemps encore son bureau de vote annexe, fait figure de petit bourg quand on le traverse en venant de Rostrenen vers Kergrist. Quoi de plus naturel qu'un comité des fêtes y soit né.

C'est en soixante-seize, que ce comité des fêtes voit le jour sous la houlette d'André Connan qui en fut le premier président. Premières années où concours de boules et bals permettent aux habitants d'animer ce lieu-dit. Puis vinrent les courses cyclistes, les repas et Fest-Noz allant jusqu'à envahir le garage de François et Irène faute d'abri !

Un abri de fortune est ensuite installé dans le terrain qui à l'époque n'est pas encore communal. Une équipe de jeunes s'investit dans ce comité de quartier et place Marc André à la présidence. Cette fois un vrai hangar est construit.

Le comité participe financièrement à l'achat du terrain afin que celui-ci devienne communal. Laurent Le Corre devient président et s'investit dans la vie de ce comité, sachant s'entourer de toutes les bonnes volontés. Le comité des fêtes de Saint-Lubin proposera des animations aussi diverses qu'un concert pour enfants de Jean-luc Roudaut, une démonstration de Cerfs-volants, une brocante chaque été durant dix ans, Fest-noz, cochon grillé,

concerts de chants de marins, constructions de chars pour le carnaval de Rostrenen, pièce de théâtre, concert Rock, tandis que les concours de boules et les soirées crêpes continuent.

Les bénévoles sont chaleureusement remerciés autour d'un repas chaque année. Comme les festivités marchent bien il reste toujours quelques écus en caisse, ainsi le bureau de cette association a pris l'habitude depuis fort longtemps de mettre en application l'idée du partage et de l'entraide qui amène le comité, en reversant chaque année une partie de ses bénéfices à une œuvre caritative : Justice et paix, Leucémie Espoir, Les Restos du Cœur, Inondations Sud Est de la France, Lutte contre la Mucoviscidose, et récemment Les amis de Ceylan avec lesquels le comité de Saint-Lubin parraine un enfant orphelin.

Laurent, Yannick, Dédé, Guy, Adrien, Stéphane, Christophe, Noélie, Christine, Nathalie, Armelle, Karen... (j'arrête car comment faire pour ne pas oublier un seul nom ?) ; crêpiers, crêpières, rôtisseurs, barmans, serveuses, bénévoles : merci, merci, merci. Non seulement vos efforts sont récompensés par de belles fêtes, mais en plus la générosité dont vous faites preuve est toute à votre honneur.

Ce trentième anniversaire fut riche d'événements, empli de lumières et de bonne humeur. Simple question pour finir : Si on attend encore trente ans, quel âge auront les Sonerien Dû lors de leur prochaine venue à Kergrist-Moëlou ?

Laurent Le Corre

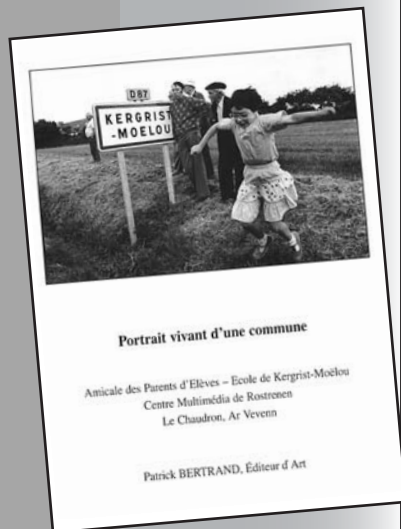


Bénévoles, chanteurs et musiciens lors du week-end des 9 et 10 juin 2006



Le livre est toujours en vente en mairie ou à l'école au profit de l'association des parents d'élèves.

Kergrist-Moëlou Portrait vivant d'une commune



15 Euros

82 pages parsemées
de poésies d'enfants
60 photos



1996 : Portrait vivant d'une commune, C'était il y a 10 ans déjà !

AU RUISSEAU DES RÊVES, LES LABOURS D'ENFANTS...

« Au tournant des siècles, une commune rurale du Centre Bretagne a laissé derrière elle les trente glorieuses et avec celles-ci pas mal d'espérances et d'illusions... Une population de néo-ruraux s'est installée sans pour autant combler le déficit démographique. Six photographes amateurs ont sillonné la commune sur une année pour faire le portrait de ses habitants. Ceux-ci se sont prêtés au jeu, pressentant sans doute l'extrême importance de figurer dans un tel groupe humain. »

Ainsi fut dressé il y a dix ans, le portrait de Kergrist-Moëlou. Telle une bouteille à la mer, les kergristoises de 1996 expédièrent dans l'océan du temps, un magnifique livre de photographies d'art et de poésies d'écopiers de notre commune.

Ce projet initié par « le Chaudron » une association culturelle Kergristoise, fut mené par une équipe de parents d'élèves et d'enseignants pour le moins déterminés ! Car il faut reconnaître à cela une pointe de culot, tout de même : oser monter un projet aussi audacieux que l'édition d'un livre d'art publié à mille exemplaires dont le budget équivalait pour l'école au montant de deux années de fournitures scolaires à l'époque !

Mais il y eut tant d'énergie dépensée, tant de travail produit par le comité de rédaction du livre, tant de souscriptions versées par les habitants que ce doux rêve se concrétisa. La municipalité bien sûr adhéra au projet, mais aussi le Conseil Général des Côtes d'Armor, l'Institut Culturel de

Bretagne, et une subvention arriva même du Ministère de la Culture !

À peine édité, le « livre de Kergrist-Moëlou » généra des profits non négligeables dont la totalité fut versée à l'Amicale des parents d'élèves de l'école. Afin de récompenser les écopiers pour ce magnifique travail, les enseignants décidèrent avec l'Amicale des parents d'élèves d'investir immédiatement une partie des bénéfices dans un cadeau... original, on pouvait s'y attendre : tous les écopiers des classes primaires eurent droit de voir le Centre-Bretagne d'en haut, durant un baptême de l'air (les sorties scolaires n'étaient pas encore devenues le casse-tête juridique d'aujourd'hui, et l'inspecteur donna le feu vert pour cette sortie scolaire en avion !). Les enfants de maternelle se rendirent une journée dans un parc de loisirs, et l'école s'offrit comptant ses trois premiers ordinateurs... oui, faites le calcul, ça fait beaucoup de sous tout ça !

Le livre est posé sur la table, Cécile dévale toujours le talus en couverture. Les pages se tournent, émotions... Simone, André, Raymond, Michel, Job apparaissent. Joris, Anne, Zélik, Pierre-Yves ou Laurence ont tellement grandi depuis. Certains visages se sont effacés, mais les mots et les sourires ont été gravés sur la pellicule, c'était bien cela l'essentiel.

**Skol Kergrist, an aerouan e kreiz ar
jardin, un toull e kreiz e gorf
Ma ne gredit ket'peus ket 'met dont
da wel**

La Pierre Le Bigault en images...

Passage de la « Pierre le Bigault » à Kergrist
un grand moment d'efforts sportifs, de solidarité
et de bonne humeur !

PACT ARIM

Dabs le cadre de la mise en œuvre du plan de cohésion sociale, le préfet des Côtes d'Armor a décidé la mise en place d'un programme d'intérêt général sur le département pour l'année 2006.

Ce programme vise la production de 95 logements locatifs à loyer maîtrisé dans le parc privé par la remise sur le marché de logements vacants ou la réhabilitation de logements existants. Les propriétaires pourront bénéficier de subventions majorées de l'agence nationale de l'habitat (Anah) leur permettant de concrétiser leurs projets. Renseignements au Pact Arim : 02 96 62 22 00.

RAMASSAGE SCOLAIRE POUR LE LYCÉE DE CARHAIX

Un point de ramassage aura lieu désormais au bourg à 7 h 10

Pour le retour du soir avec sortie à 17 h 30 du lycée, les élèves seront déposés vers 18 h 40

Pour le retour du soir avec sortie à 16 h 30 du lycée, les élèves devront descendre à la Croix-Julou en Rostrenen vers 17 h 00 et prendre le car qui assure le retour des établissements de Rostrenen vers Kergrist-Moëlou et passe au bourg vers 17 h 20.

CHIENS ERRANTS

Plusieurs rappels ont déjà été faits, il apparaît cependant que le problème persiste. Nous tenons à exprimer notre

exaspération contre ce manque de civisme. Les propriétaires laissant leur animal en divagation s'exposent à leur risque aux lois réprimant cette attitude. D'autre part l'animal en errance sur la voie publique pourra être capturé par la société Chenil Service. Nous demandons fermement aux propriétaires de chiens de s'assurer du maintien de l'animal dans la propriété par une solution adaptée : clôture, laisse...

MULTISERVICE

La gérance du magasin est désormais



assurée par M^{me} Murielle Giot. Le magasin sera ouvert du lundi au dimanche le matin de 8 h 45 à 13 h 00 et l'après midi de 16 h 30 à 19 h 30. Horaires du samedi 8 h 45 à 12 h 30 et 17 h 00 à 20 h 00.

COIFFURE À DOMICILE

Ce service est possible sur la commune en téléphonant au 02 96 24 54 70.



Ça y est ! Le lotissement pavillonnaire au bourg prend forme. Les personnes intéressées par la location d'une maison, ou l'achat d'une parcelle constructible doivent se renseigner en mairie.

Cinq logements locatifs seront achevés pour l'automne. Concernant les lots pour des constructions privées, le terrain est vendu au prix de 9 € TTC le m².





Dimanche 25 juin 2006

ECOLE de Kergrist Moëlou



Ambiance de fête à l'école !